

Postes

Il importe de savoir pourquoi le travail peut rester pénible malgré la mécanisation. A l'établissement de tri de Scarborough, on peut voir un groupe de codeurs assis en ligne derrière des appareils qui ressemblent à des machines à écrire. Les lettres viennent sur une chaîne mobile. La chaîne s'arrête de quatre à cinq secondes; pendant ce temps, le dactylographe doit transcrire sous forme de barres jaunes le code postal indiqué sur l'enveloppe. Les étapes suivantes seront entièrement automatiques. Le dactylographe doit donc lire le code postal inscrit sur l'enveloppe, le transcrire en l'espace de quelques secondes, puis passer à l'enveloppe qui suit immédiatement. Le passage des enveloppes est automatique; les codeurs deviennent donc partie intégrante de la machine. Il faut reconnaître que, même si le travail a été mécanisé, l'adaptation à la machine est pénible. Les employés des bureaux de poste mécanisés sont encore soumis à des tensions psychologiques et mentales extrêmement fortes.

Il faut bien sûr s'attendre à des imperfections dans le système. Par exemple, si le codeur lit trop vite le code qui figure sur l'enveloppe, il peut confondre M1E 1E2 et N1E 1E2 et la lettre sera acheminée vers London plutôt que vers Toronto. Il faudra environ dix jours pour retracer la lettre. Un très grand nombre de difficultés administratives et techniques doivent encore être aplanies. Voilà les questions dont nous devrions être saisis, car elles déteignent sur le service.

Ce sont ces raisons qui m'ont incité à demander la création d'un comité spécial chargé de faire enquête sur le service postal et la foule de problèmes associés aux transformations qui s'y font actuellement. Un grand nombre de ces problèmes ont une origine administrative et ne sont pas attribuables aux hausses tarifaires.

Je vais donner un autre exemple. Les Postes ne savent pas où se trouvent, à un moment donné, certains sacs postaux particuliers, même si elles semblent le croire. Les sociétés ferroviaires, par contre, savent où se trouvent leurs wagons couverts parce que les parois de ces derniers portent des couleurs et des numéros qui correspondent à des données informatiques. Mais, si un sac postal est égaré, les postiers ne savent pas s'il se trouve à Kitchener, à Vancouver ou ailleurs, parce qu'aucun mécanisme semblable ne permet de le retracer. C'est ce qui explique la lenteur du service dont le public se plaint.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires étant écoulée, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures ce soir.

(La séance est suspendue à 6 heures).

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

[M. O'Connell.]

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE

MESURE MODIFICATIVE PRÉVOYANT LA CRÉATION DU POSTE DE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL

La Chambre reprend l'étude du bill C-10, tendant à modifier la loi sur l'administration financière, dont le comité permanent des prévisions budgétaires en général a fait rapport sans propositions d'amendement, et de la motion n° 1 (présentée par M. Lambert (Edmonton-Ouest) au nom de M. Andre).

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, avant l'interruption de la séance, je faisais à la Chambre un historique de la Commission Glassco en expliquant ses objectifs, ce qu'elle espérait réaliser, pourquoi un changement a été nécessaire et en exposant les recommandations qu'on a jugées essentielles. La principale raison du changement était le fait que le contrôleur avait la responsabilité de voir aux détails du contrôle financier, mais qu'il ne pouvait éviter les détails d'ordre administratif qui n'étaient pas censés relever directement de lui. Autrement dit, il se trouvait dans une position difficile. En fait, l'histoire de l'époque révélerait qu'il a trouvé le travail écrasant et que les ministères du gouvernement n'aimaient pas le genre de contrôle qu'exerçait alors le contrôleur.

● (2012)

Le nouvel arrangement qui a été proposé devait laisser les détails administratifs au ministère et l'essentiel des comptes au comptable général. Le système avait du bon sens en théorie, et il aurait très bien pu en avoir en pratique, si tous ces éléments avaient été mis en branle. Malheureusement, ce n'est pas ce qui est arrivé. Le contrôle financier a été transféré aux ministères, le Conseil du Trésor a assumé une plus grande responsabilité pour la gestion financière et, en 1969, le poste de contrôleur du Trésor a été aboli.

Deux erreurs capitales ont été faites. Premièrement, le contrôle financier qui a été transféré aux ministères n'a pas été confié à des agents financiers, mais à des hauts fonctionnaires qui s'occupaient déjà de formuler et d'appliquer des politiques ou à de jeunes agents financiers qui n'avaient pas assez de poids au ministère pour bien faire respecter les priorités financières dans les décisions qui étaient prises. Deuxièmement, le poste de contrôleur général a été aboli, mais aucun comptable général n'a été nommé pour le remplacer comme l'avait recommandé la Commission Glassco. Au lieu de cela, le Conseil du Trésor a essayé de tout faire.

Vous étiez ici, monsieur l'Orateur, à cette époque. J'ai appris cela en lisant l'historique de ce ministère, mais entre-temps, le Conseil du Trésor a assumé la responsabilité des négociations avec la Fonction publique qui avait alors acquis le droit de grève, il a été chargé du programme de bilinguisme et a joué un rôle de plus en plus important dans l'établissement des priorités du gouvernement parce qu'il était de plus en plus responsable du contrôle financier. A ce sujet, il semblait disputer au ministère des Finances la répartition des ressources financières des ministères pour leurs programmes de priorités.